



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

DOSSIER D'INSCRIPTION

EXAMEN D'AGENT SPORTIF SESSION 2021

Dossier à renvoyer complet en **lettre recommandée avec A/R** avant le :

10 SEPTEMBRE 2021 INCLUS À MINUIT

(Cachet de la poste faisant foi)

A l'adresse suivante :

FFBB

Contrôle de la Pratique/Agents Sportifs

À l'attention de FARCY Armise

117, rue du Château des rentiers – 75 013 PARIS

Si vous avez besoin de plus de renseignements sur l'examen :

agentsportif@ffbb.com

ou

01 53 94 25 66 (FARCY Armise)



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

Fiche d'informations

NOM DE FAMILLE* :

PRÉNOM* :

DATE DE NAISSANCE* :

NATIONALITÉ* :

ADRESSE* :

CODE POSTAL* : VILLE* :

COURRIEL* :

MOBILE* :

INFORMATIONS complémentaires

Si vous avez une licence d'une autre fédération :

Nom de la fédération* :

N° de votre licence* :

Pour les épreuves :

- Vous êtes en situation de handicap et nécessitent la mise en place de tables surélevées pour pouvoir accueillir un fauteuil roulant ;
- Vous avez fait l'objet d'une demande de tiers-temps médical.

**Renseignements obligatoires*



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

NOM Prénom
Adresse
Code Postal / Ville

Objet : Déclaration sur l'honneur attestant aucune incompatibilité et incapacité*

Monsieur le Président de la Commission,

Je soussigné(e), (NOM Prénom)....., domicilié(e)....., atteste n'être atteint(e) par aucune des incompatibilités et incapacités* visées aux articles L. 222-9 du Code du Sport et rappelées à l'article 2.1 du Règlement des Agents Sportifs de la Fédération Française de Basketball, et par laquelle je m'engage à respecter ces conditions.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

FFBB Signature

***Voir document rappel incompatibilités et les incapacités**



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

NOM Prénom
Adresse
Code Postal / Ville

Objet : Déclaration sur l'honneur attestant être atteint par une des incompatibilités

Monsieur le Président de la Commission,

Je soussigné(e), (NOM Prénom)....., domicilié(e)....., atteste être atteint(e) par une des incompatibilités et incapacités visées aux articles L. 222-9 du Code du Sport et rappelées à l'article 2.1 du Règlement des Agents Sportifs de la Fédération Française de Basketball, et par laquelle je m'engage à respecter ces conditions.

En cas d'obtention de l'examen de la licence d'agent sportif, je m'engage à respecter le délai de carence d'un an afin d'être en conformité au RG des Agents Sportifs

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

FFBB Signature

**Voir document rappel incompatibilités et les incapacités*



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

RAPPEL INCOMPATIBILITÉS ET INCAPACITÉS

2.1 – Nul ne peut obtenir ou détenir une licence d'agent sportif :

- a) S'il exerce, directement ou indirectement, en droit ou en fait, à titre bénévole ou rémunéré des fonctions de direction ou d'entraînement sportif soit dans un club employant des sportifs contre rémunération ou organisant des manifestations sportives, soit dans une fédération sportive ou un organe qu'elle a constitué, ou s'il a été amené à exercer l'une de ces fonctions dans l'année écoulée ;*
- b) S'il est ou a été durant l'année écoulée actionnaire ou associé d'une société employant des sportifs contre rémunération ou organisant des manifestations sportives ;*
- c) S'il a fait l'objet d'une sanction disciplinaire au moins équivalente à une suspension par la FFBB à raison d'un manquement au respect des règles d'éthique, de moralité et de déontologie sportives ;*
- d) S'il est préposé d'un club employant des sportifs contre rémunération ou organisant des manifestations sportives ;*
- e) S'il est préposé d'une fédération sportive ou d'un organe qu'elle a constitué ;*
- f) S'il a été l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ;*
- g) S'il a été frappé de faillite personnelle ou de l'une des mesures d'interdiction ou de déchéance prévues au livre VI du Code de Commerce ou, dans le régime antérieur à la loi n° 2005-845 du 26 juillet 2005 de sauvegarde des entreprises, en application du titre VI de la loi n°85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises ou, dans le régime antérieur à cette loi, en application du titre II de la loi n°67-563 du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes. »*



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

Montant frais d'inscription Modes de paiement

MONTANT FRAIS D'INSCRIPTION :

➤ **400 € (Quatre cents euros)**

PAIEMENT PAR VIREMENT :

1/ RIB de la fédération :

Code Banque		Code Guichet		Numéro de Compte		Clé RIB		Domiciliation	
10278		06043		00020568401		07		CCM PARIS 13 LES GOBELINS	
Identifiant international de compte bancaire									
IBAN (International Bank Account number)									
FR76		1027 8060		4300 0205		6840 107			
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER				FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL 117 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS 75013 PARIS					
BIC (Bank Identification Code)									
CMCIFR2A									

2/ Instruction :

Merci de bien vouloir préciser l'objet de la transaction de la façon suivante :

NOM Prénom – Examen Agent Sportif (Session 2021)

Et de communiquer une copie de l'ordre de virement à :

agentsportif@ffbb.com

PAIEMENT PAR CHÈQUE :

Bénéficiaire : Fédération Française de Basketball

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Fiche d'informations dûment remplie (page 2)**
- Déclaration sur l'honneur signée selon votre situation (page 3 ou page 4)**
- Deux photos récentes**
- Photocopie d'une pièce d'identité valide (recto/verso)**
- Un Curriculum Vitae (CV), notamment, les fonctions exercées par le candidat en matière d'activités physiques et sportives ;**
- Un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance EDF, facture de téléphone) de moins de trois mois ; Si le justificatif n'est pas au nom du candidat, il devra joindre également :**
 - *La copie de la pièce d'identité de la personne figurant sur le justificatif de domicile*
 - *Une attestation sur l'honneur d'hébergement signée de cette personne*
- Le cas échéant, justificatif de l'obtention et de la détention d'une licence en cours de validité d'agent sportif dans une autre discipline pour pouvoir être dispensé de l'évaluation mentionnée au 1° de l'article 12.2 du présent règlement ;**
- Un chèque établi à l'ordre de la Fédération Française de Basketball ou un virement bancaire d'un montant de 400 Euros pour participation aux frais d'instruction de la demande et d'organisation matérielle de l'examen (page 6)**

** Tout dossier incomplet sera rejeté par la Commission des Agents Sportifs